

ARRÊTÉ N° 088 - 2025

**NON OPPOSITION A LA DÉCLARATION PRÉALABLE
DÉLIVRÉE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

DESCRIPTION DE LA DEMANDE D'AUTORISATION		Référence dossier :
Déposée le	06/02/2025	N° DP 34123 25 00019
Par	BASPEYRAS Mickaël	Destination : Habitation
Demeurant à	7, rue du Poumpidou 34990 JUVIGNAC	
Pour	Installation de 18 panneaux photovoltaïques en surimposition d'une puissance de 9 kWc	
Sur un terrain sis	7, rue du Poumpidou 34990 JUVIGNAC	
Parcelle	BL0071	

Le Maire,

- Vu la demande susvisée ;
Vu le Code de l'urbanisme, notamment ses articles L421-1 et suivants et R421-1 et suivants ;
Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé ;

ARRÊTE

ARTICLE UNIQUE : Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Juvignac, le 20 février 2025

Le Maire

Jean-Luc SAVY



